

## Déclaration liminaire

Madame la présidente,

Le gouvernement a lancé le 13 octobre dernier son plan de modernisation de la fonction publique d'État, CAP 2022. Un comité composé de hauts fonctionnaires sera chargé de faire des propositions. Pour la CGT, ce comité aura pour objectif de **supprimer des missions**, ou de les **confier au privé**, afin de **se débarrasser de 120 000 emplois**. L'administration des Finances publiques a dû faire face à plus de 35 000 emplois supprimés en quinze ans. **CAP 2022 est bien parti pour amplifier encore ce phénomène**. Pourtant chaque jour ce sont 400 millions d'euros qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État, suite à de l'évasion fiscale ou de la fraude fiscale.

**Anticipant les mesures de CAP 2022**, le ministère des finances a décidé de lancer un **appel d'offre** le 4 décembre 2017 afin de faire assurer par un **opérateur privé les « prestations d'assistance téléphonique** portant sur les questions généralistes des usagers particuliers dans la mise en place du prélèvement à la source (PAS) » qui n'est pas autre chose qu'une **privatisation du recouvrement de l'impôt sur le revenu !**

Encore une année qui se termine avec de nouvelles attaques contre les agents de notre administration et la suppression de 1 650 postes à l'échelon national.

C'est un pas de plus vers la liquidation de notre administration. C'est sans surprise puisque notre nouveau Président est « libéral » et adepte de l'effacement de l'État devant la libre entreprise.

Soyons indulgents, accordons le droit à l'erreur aux brebis égarées. Et en même temps, supprimons les postes de fonctionnaires des Finances et gardons un profond mutisme devant les 60 à 80 milliards de fraudes fiscales annuelles.

La CGT Finances Publiques 31 dénonce ce scandale.

Cette année se termine avec de nouvelles attaques sur les droits de mutation des agents :

- l'affectation nationale au département ;
- de nouvelles règles en matière de délais de séjour entre 2 mutations et en 1ère affectation ;
- la suppression du mouvement complémentaire de catégorie C et la création d'un mouvement spécifique dès la campagne de mutations 2018 ;
- le remplacement, dès 2018, du recrutement au profil sur certains postes par le recrutement au choix ;
- de nouvelles modalités d'élaboration des mouvements nationaux qui videront les CAPN de leur contenu et dont le rôle sera juste réduit aux "cas difficiles".

La CGT Finances Publiques 31 n'est aucunement surprise du grand embarras de notre direction nationale et locale pour le maintien en survie de nos services. Il faut perfuser pour éviter la mort du malade.

Alors, par endroit, s'offre à vous la carte de la mobilité ou celle de l'immobilité. Et les victimes de ce poker menteur sont les agents ! Ils sont exploités, mal payés et envoyés en urgence pour éteindre les incendies que vous avez contribué à allumer.

Oui, la CGT connaît déjà votre réponse : vous évoquez la fatalité et renverrez la question à l'administration centrale dans les mesures prises.

Le patronat a toujours invoqué la fatalité qui l'oblige, sans gaiété de cœur, à supprimer des emplois ou à délocaliser et il en sera de même pour notre administration. N'avez-vous pas depuis longtemps entendu et suivi les sirènes du libéralisme et sacrifié le service public ?

Vous invoquez le progrès et les bienfaits de la « dématérialisation » des tâches : les usagers peuvent faire toutes les démarches de chez eux donc plus besoin d'agents.

Résultat, les accueils des divers sites du département ont vu leur taux de fréquentation fortement augmenté. Quasiment aucun service n'est en capacité de répondre au téléphone et les plateformes (centres de contact, centres prélèvements service, centres impôt service) sont saturées et répondent à toutes sortes de questions hors de leur centre de compétence. Êtes-vous conscients de la réalité vécue par les agents de votre département ? La CGT Finances publiques 31 en doute. Ainsi, vous avez expérimenté l'accueil sur rendez vous à Muret et, sans bilan sérieux et après avoir désorganisé l'ensemble du SIP, vous allez étendre l'expérimentation au site de Balma.

Dans notre département, vous avez tellement banalisé le fait que nos services survivent en sous-effectif que vous n'avez même pas honte de nous servir encore vos propos magiques : "ne vous plaignez pas, c'est pire ailleurs" !

C'est la conscience professionnelle et le sens du service public des agents qui évitent la catastrophe.

La CGT Finances Publiques 31 revendique un service public de qualité avec le nombre d'agents nécessaire pour accomplir sa mission.

La CGT Finances Publiques 31 revendique une reconnaissance du travail accompli par ses agents. Cette reconnaissance se concrétise par une rémunération juste et donc la revalorisation du point d'indice.

La CGT Finances Publiques 31 revendique la création de postes pour accomplir dans tous ces services les missions qui lui sont imparties.

Cette création de poste entraîne l'aménagement du droit à mutation dans l'intérêt des agents et le maintien du mouvement complémentaire pour les cadres C.

Il va falloir, enfin, que vous nous expliquiez le choix du directeur de ne pas pourvoir les emplois du SPF de Muret, de la trésorerie du CHU et de la paierie départementale !